

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000964-185

DATE : Le 2 juin 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.

KATHLEEN GAUTHIER

Demanderesse

c.

KENVUE CANADA INC. (Anciennement connue sous le nom JOHNSON & JOHNSON Inc.)

Défenderesse

JUGEMENT PROLONGATION DU DÉLAI

[1] **CONSIDÉRANT** que le délai pour mettre l'affaire en état expirait le 29 mai 2026 et qu'une demande en prolongation a été déposée;

[2] **CONSIDÉRANT** que le demandeur a finalisé et déposé son rapport d'expert le 29 août 2025;

[3] **CONSIDÉRANT** que la défenderesse a déposé ses deux expertises le 30 avril 2026;

[4] **CONSIDÉRANT** que les parties estiment que la seule étape restant à compléter afin que le dossier puisse être inscrit est la complétion et le dépôt de la demande d'inscription;

[5] **CONSIDÉRANT** qu'une prolongation additionnelle jusqu'au 29 juin 2026 est nécessaire;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **PROLONGE** le délai pour la mise en état du dossier au 29 juin 2026;

[7] **DISPENSE** les parties de la production d'un nouveau protocole de l'instance;

[8] **SANS FRAIS.**

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Me Karim Renno
Me Ava Liaghati
RENNO VATHILAKIS.
Avocats pour le demandeur

Me Simon J. Seida
Me Maude Gérin-Lajoie
BLAKE, CASSELS & GRAYDON LLP.
Avocats pour la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier